

ABONNEMENT.

Un an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 10

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 10 c.
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-

On s'abonne :
A SAUMUR,
chez tous les Libraires;
A PARIS,
chez DONGREL et BULLIER,

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,
17 Septembre 1881.

Chronique générale.

Dans son premier discours de Saint-Dié (avant les élections), M. Jules Ferry s'écriait:
« Les élections prochaines, je l'atteste, parce que ceci dépend de nous, ne seront pas seulement libres... je voudrais dire quelque chose de plus... les élections prochaines seront pures... »

« Les élections seront pures, je le répète; nous n'y tolérerons rien qui puisse en faire suspecter l'immaculée pureté. »

Aujourd'hui qu'on sait à peu près à quoi s'en tenir sur cette pureté des élections, on est tenté de s'écrier, à l'instar du Marseillais: Zuzé un peu, si elles n'avaient pas été pures? »

On connaît quels préfets et sous-préfets ont déjà été sacrifiés ou disgraciés pour avoir pratiqué la neutralité électorale d'une façon non conforme à l'idéal de « pureté » de M. Jules Ferry: M. Merlin, dans la Haute-Garonne; M. de Montluc, dans le Morbihan; M. Alexandre Rey, dans le Var; M. de Tedeschi, en Corse; M. Petit-Dossaris, à Corbeil.

Et ce n'est pas fini. On annonce un nouveau « mouvement administratif. » Quatre préfets vont être déplacés, tandis qu'un cinquième serait mis en disponibilité.

La disgrâce de M. de Montluc, expulsé du Morbihan parce que, sauf un seul arrondissement, le Morbihan a élu des conservateurs, est qualifiée par l'Intransigeant « aussi scandaleuse que flagrante. »

Il paraît que ce haut commis du gouvernement avait accompli son devoir. « Respectueux de la conscience de ses administrés, il s'était tenu à l'écart des luttes de parti. » Ce sont les expressions d'une lettre écrite par le député de Lorient, l'unique républicain de la contrée sorti victorieux de la bataille. M.

le préfet Montluc n'avait poussé ni à droite ni à gauche, il avait pris au sérieux sa consigne d'être impartial.

C'est une honte! s'écrie l'Intransigeant. Et il constate avec confusion que les préfets de la République opportuniste doivent trier aux élections, faire « sauter la coupe, s'ils ne veulent pas sauter eux-mêmes. »

Quelle autorité, quel prestige la Chambre d'août 1881 va-t-elle tirer de tels aveux!

ENTRE REPUBLICAINS.

On lit dans l'Intransigeant:

« M. Ferry, dans son discours de Saint-Dié, a dit des choses très-dures à un pamphlétaire qui s'amuserait à jeter de la boue à un « homme illustré par vingt ans de services rendus à la République. »

« Si cet homme est M. Gambetta, nous ferons observer qu'il y a vingt ans, l'enfant de Cahors, qui en a aujourd'hui quarante-deux à peine, se contentait de poser le double-six sur les tables du café Procope. Nous doutons que couper, jouer atout et passer pique ait pu compter parmi les services rendus à la République. »

Quant au pamphlétaire stigmatisé, il aura toujours à son actif de n'avoir jamais trafiqué de ses pamphlets, de n'être entré de sa vie dans une combinaison financière et de n'avoir reçu de la République, qu'il n'a pu contribuer à fonder, ni émoluments, ni baïgnoire argentée, ni actions au pair, ni quoi que ce soit enfin, si ce n'est cependant la prison, la déportation et l'exil. »

La semaine dernière, écrit-on de Marseille, M. l'évêque de Marseille, sur la demande de l'autorité militaire, présente un ecclésiastique pour suivre comme aumônier nos troupes en Tunisie. Le général Billot, que dans toute la Provence on appelle le duc de Frigolet, en souvenir de son siège ridicule de l'abbaye des Prémontrés, et qui est en tout le type exact et la reproduction fidèle de son incapable et présomptueux ministre, re-

fusa net d'accepter ce prêtre parce qu'il était membre d'une communauté expulsée. Cependant ce Jésuite (car c'en était un) porte un nom illustre dans les fastes militaires de la France: il s'appelle de Damas. Son père était général de division et fut ministre de la guerre, et lui-même a fait, comme aumônier, la campagne de 1870-71. Il y a plus, il a été blessé à Belfort, et depuis dix ans il était aumônier de la prison militaire de Grenoble.

Ajoutons que M. le général Farre a bien voulu accepter, à titre d'aumôniers, plusieurs Pères Capucins expulsés de leurs couvents, en exécution des décrets infâmes. Avec le tact exquis qui le caractérise, M. Farre a voulu distinguer entre les congrégations proscrites. Un Capucin, passe encore; mais un Jésuite!...

Une consolation. — On dit que M. Duhamel va être nommé percepteur à Paris. (Télégraphe.)

Le gouvernement a fait saisir à la frontière de Belgique une brochure appelée les Elections françaises. L'auteur anonyme prétend que les élections sont viciées pour la plupart, et que c'est à prix d'argent que le gouvernement a remporté toutes ses victoires.

En 1869, la police municipale de Paris coûtait 15 millions aux contribuables; en l'an d'opportuniste 1881, elle leur coûte 22 millions. — 7 millions en douze ans, c'est un joli denier!

C'est ainsi que s'affirme le progrès républicain!

La France dit tenir de bonne source qu'il aurait été sérieusement question, dans l'entourage du Président de la République, d'une convocation anticipée des Chambres, en raison des graves incidents qui se sont produits en Egypte.

Les difficultés que la co-existence de l'ancienne et de la nouvelle Chambre aurait forcément amenées ont fait renoncer à ce projet.

Le gouvernement déposera dès la rentrée, sur le bureau des deux Chambres, une demande de crédit de plusieurs millions, destinés à indemniser les colons de nationalité espagnole qui ont éprouvé des dommages à la suite de l'insurrection du Sud oranais.

On affirmait hier, dans l'un de nos ministères, que plusieurs conseils électifs de différents départements avaient fait parvenir des adresses à M. Gambetta pour lui demander de sauver le pays des menaces des révolutionnaires intransigeants, en prenant définitivement la direction du pouvoir, et en faisant respecter par les partis « la République nationale » dont il est le représentant le plus légitime.

Qui donc a parlé de la démission de M. Albert Grévy? Qui donc a pu croire à une pareille bouffée? Plutôt se soumettre que se démettre, telle est la devise du gouverneur civil de l'Algérie. Il est si peu disposé à donner sa démission, — et M. le Président, son frère, si peu préparé à la recevoir, — qu'un décret paru au Journal officiel fortifie l'autorité du gouverneur général de notre colonie africaine, en lui déléguant tout ce qui est relatif à la justice musulmane.

Aux termes de ce décret, les parquets algériens devront désormais s'abstenir de toute communication avec la chancellerie, et ne relèveront plus que du gouverneur général.

Aujourd'hui, les journaux étrangers qui s'aventurent à donner des détails trop explicites sur les affaires de Tunisie ou d'Algérie ne sont plus distribués à Paris. On les retient tout bonnement à la poste. La méthode

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

MAITRE LE TIANEC

PAR Mlle MARTHE LACHÈRE.

(Suite.)

Ainsi échoua la première tentative. Celles qui lui succédèrent ne furent pas à compter. Mais, à quoi bon? Toutes les analyses, si savantes, si multipliées qu'on les suppose, peuvent-elles arracher à une goutte d'eau un autre secret que celui de sa limpidité? Au bord de certaines plages, mille fois on jetterait la sonde, mille fois elle reviendrait affirmer que, sous les flots interrogés, se cache un roc qui ne recèle pas d'abîmes et ne connaît pas les soufflures d'un limon. Rien n'est fort comme l'innocence, rien n'est habile comme la vérité. Dans toutes les voies qui lui semblaient s'ouvrir, Miguelle avait beau glisser un examen anxieux, elle se retrouvait toujours devant une simplicité victorieuse. Elle ressemblait au voyageur qui, dans certains pays, vainement change de points de vue: devant lui s'étend toujours la même plaine tranquille, éclairée par un doux rayon et dans laquelle tout se montre à découvert, tout, excepté le point noir cherché à l'horizon.

Sans le trouble que, chez Miguelle, avaient provoqué les paroles de la mendicante provençale, M. Le Huédec se serait étonné. Jamais sa cousine n'avait éprouvé un si grand attrait pour tous les souvenirs de famille et les récits des jours passés. Mais dans cette disposition, plutôt manifestée qu'avouée, la jeune femme voyait une suite de l'impression violente qui avait saisi Miguelle et l'avait jetée dans un accès nerveux. Sans avoir l'air d'y prendre garde, elle se prêtait avec une tendre condescendance à un sentiment qu'elle regardait comme salutaire ou, tout au moins, comme fort naturel.

Des semaines s'écoulaient ainsi. Chaque jour, au moment où les premières ombres commençaient à voiler la clarté du soleil, Miguelle regagnait sa chambre dont la fenêtre donnait du côté du portail. Dissimulée derrière les rideaux, elle épiait les personnes qui passaient devant les grilles. Elle pouvait être sûre de voir bientôt paraître la femme pâle dont le regard interrogeait soigneusement les barreaux. Alors Miguelle souriait avec ironie.

— Regarde donc de plus près, disait-elle. C'est cela, reviens sur tes pas, regarde encore. Aperçois-tu quelque chose? Non. Voilà qu'elle s'en va. A demain, Zélie; ne manque pas de venir voir si je suis à tes ordres.

Néanmoins, chaque matin, elle savait bien elle-

même trouver le moyen de passer près des baies grillées, afin de savoir si la nuit n'y avait placé aucun avertissement.

— Elle n'a rien de plus à m'apprendre, se disait-elle à chaque déception.

Son plan était bien arrêté. Elle voulait arriver à connaître la vérité sur cette question terrible qui, tout à coup, s'était jetée à travers sa vie, au défaut de cette révélation, elle voulait constater l'impossibilité d'arracher au passé un témoignage. Dans ce dernier cas, elle levait le masque; se jetait dans les bras du baron et faisait repousser au loin cette femme dont la seule présence valait une menace et qui n'avait pas même pour elle l'honnêteté. Dans l'autre cas... le premier... celui où le vol fratricide se dévoilerait enfin... « Je verrais alors ce que j'aurais à tenter, pensait la jeune fille. Il y a tant de moyens de tourner une difficulté... les circonstances déterminent, elles aident... Puis la moitié seulement de cet héritage devrait m'être attribuée... et, vu ce qu'ils possèdent, à quoi se réduirait-elle? Je ne pourrais pas, je ne voudrais pas les abandonner. Et Françoise? Mais Françoise ne saura jamais que ce qu'il me plaira de lui dire... Pourtant, si Zélie... Oh! non, Zélie me craint. Elle sait trop ce que je puis contre elle. »

Ainsi, de ces deux femmes, presque sœurs et cependant ennemies, si profondément séparées

au grand jour et secrètement réunies dans d'égoïstes complications, l'une croyait dominer l'autre; chacune se flattait de conduire son auxiliaire, et, soit dans un triomphe écrasant, soit dans une politique habile, chacune voulait demeurer maîtresse de la situation.

De temps en temps, M. Cardès retournait chez maître Le Tianec. L'avocat l'accueillait toujours avec le même empressement. Il écoutait, provoquait même les récits dont elle avait fini par devenir prodigue. Mais, depuis le moment des premières ouvertures, ces récits se ressemblaient tous. Ils ne renfermaient que des détails sans nouvelle importance. Les paroles de M. Le Tianec ne variaient pas non plus.

— Madame, je ne pourrai vous donner aucun avis tant que vous n'aurez pas reçu la réponse de Mlle de la Jousselière.

— Ma nièce est d'une lenteur désespérante.

— Hé, madame! ne vous en étonnez pas. L'ou-

vre que vous lui avez confiée est très-délicate.

— Délicate, oui. Difficile, non, avec une intelligence comme la sienne. Ah! monsieur, si vous la connaissiez!

— Ce que vous me dites, madame, me persuade qu'elle est tout à fait digne de vous être associée.

— Dès qu'elle m'aura donné quelque renseignement, je vous en avertirai, monsieur.

est simple et n'offre aucun danger, jusqu'à ce qu'un député veuille bien interpellier à ce sujet soit le ministre des postes et télégraphes, ou mieux encore le ministre de l'intérieur.

ARABES ET FRANÇAIS.

Les Arabes sont en pleine révolte contre la France. Lorsqu'ils parviennent à surprendre un de nos malheureux soldats, ils lui coupent les oreilles, la langue, et, après les plus épouvantables mutilations, ils tranchent le cou « à ce chien de Français. »

Le gouvernement républicain a la prétention de combattre les Arabes avec la courtoisie que l'armée française observait à l'égard de l'honnête et valeureuse Russie.

L'autre jour, les prisonniers arabes ont été conduits de Marseille à Toulon dans les wagons de 2^e classe; quant à nos soldats blessés, malades, on les fait voyager dans des wagons de 3^e classe ou des trains de marchandises. Comme Bou-Amens doit rire!

Inspecteur laïque.

Autrefois, — il y a bien longtemps de cela — les inspecteurs d'académie étaient uniquement chargés de visiter les écoles, d'interroger les élèves et parfois les maîtres, de s'assurer, en un mot, que l'instruction était convenablement donnée dans les écoles départementales.

Aujourd'hui on a changé tout cela; les inspecteurs inspectent toujours les écoles, mais au lieu d'interroger les enfants qui épèlent l'alphabet et qui balbutient les fables de La Fontaine dans les écoles, ils leur font un cours de politique et cherchent à leur inculquer les idées chères au grand maître de l'Université, tout comme un commis-voyageur cherche à placer les produits de son patron.

Un inspecteur d'académie, M. Buisson, vient de parcourir plusieurs cantons de la Savoie. Voilà une des aménités que ce digne universitaire a débitées devant les enfants qui l'écoutaient bouche béante :

« Je voudrais un Voltaire occupé pendant cinquante ans à tourner en ridicule rois, guerre et religions... il faut habituer l'enfant à se dire qu'un uniforme est une livrée et que toute livrée est ignominieuse, celle du prêtre et celle du soldat, celle du magistrat et celle du laquais... »

Que sera la génération qu'on nous présente, si l'on enseigne aux enfants à mépriser le prêtre, à rire du magistrat et à considérer le soldat comme un valet! Lorsque l'enfant aura rempli les trois articles de ce programme, il sera bien près aussi de rire du mot patrie, et le jour où la France appellerait tous ses enfants à la défense de son sol, il ne se trouverait plus que des soldats sans foi, sans croyance et sans patriotisme.

La classe de 1876.

On lit dans le *Télégraphe*, journal républicain, sous la signature Amédée Lefauve :

« Depuis plus d'un mois, la presse discute la question du renvoi de la classe de 1876, et fournit à ce sujet des renseignements plus ou moins hypothétiques, desquels il ressort que la libération n'aura pas lieu cette année comme d'habitude. »

« Nous avons protesté au nom du droit et de la légalité. »

« Nous avons déclaré qu'une telle mesure était impossible parce qu'elle constituait une violation formelle de la loi de finances. »

« Nous nous sommes trompés. »

« La violation a lieu. »

« L'illégalité est commise. »

« La classe de 1876 ne sera pas renvoyée. »

« Nous avons, à ce sujet, des renseignements absolument précis. »

« Le ministre de la guerre a décidé que l'on garderait sous les drapeaux tous les hommes de la classe appartenant à un régiment qui a envoyé un détachement en Afrique ou qui est sur le point d'en envoyer. »

« Or, à cette heure, 100 régiments, sur 144, ont envoyé un quatrième bataillon, et on peut admettre aisément que les 44 autres régiments suivront prochainement cet exemple. »

« La classe 1876 sera donc maintenue presque tout entière sous les drapeaux. »

« Il en coûtera de 20 à 30 millions, plus peut-être. »

« Nous répétons que cette mesure est absolument illégale. Elle constitue, en effet, un dépassement notable à la loi de finances. Il était donc impossible, sans l'assentiment du Parlement, de prendre une semblable décision. »

« Durant les élections, on a dit et répété que les événements d'Algérie ne nécessiteraient aucune mesure exceptionnelle. »

« On a pris un engagement formel. On le viole, comme on viole la loi de finances. »

« Il n'y a pas de Chambre devant laquelle on puisse protester aujourd'hui. »

« Mais il y a le conseil des ministres, et nous lui signalons le fait. »

« Il y a surtout l'opinion publique, et lui dénonçons cette violation de la loi. »

Les volontaires d'un an

ET LA CLASSE 1876.

Le *National* publie les lignes suivantes :

« Il se confirme que les engagés conditionnels d'un an, qui sont actuellement en Afrique, vont être renvoyés en France, conformément aux ordres du ministre de la guerre. »

« Ces soldats vont être renvoyés dans leurs foyers. »

« Les volontaires d'un an faisant partie du 4^e hussards, actuellement à la Goulette, vont être renvoyés au dépôt. »

« Les hommes de la classe 1876, qui comptaient rentrer prochainement dans leurs foyers, resteront sous les drapeaux. »

« En revanche, les hommes de la deuxième portion du contingent de 1879 n'iront pas en Afrique et rentreront dans leurs foyers à l'époque prévue. »

passait la main sur ses paupières et changeait brusquement de sujet de conversation.

Ordinairement, le moment choisi par Miguella était celui de la promenade quotidienne dont elle ne demandait plus à se dispenser. Les enfants jouaient, les rencontres étaient rares, la jeune fille et le baron causaient familièrement.

Selon leur habitude, ils suivaient les boulevards. Miguella avait appris à avoir la vue longue et se tenait prête à trouver un prétexte, s'il en était besoin, pour changer de direction. Mais, seule, la pauvre fille en haillons continuait à se montrer devant la cabane de toile. Depuis quelque temps, s'échappant du toit goudronné, une mince colonne de fumée apprenait qu'un poêle avait été placé près de l'oiseau des Indes. Le général dit un jour :

« Vraiment, ces pauvres gens comprennent bien mal leurs intérêts. Depuis que cette bête est à Angers, elle a fini de faire son effet. Personne ne se dirige plus vers elle. Ses propriétaires feraient mieux de l'emporter dans un pays chaud que de lui payer un calorifère. »

Miguella ne répondit pas. Elle savait, elle, pour quoi l'animal exotique était condamné, pour la première fois, à sentir ses membres frissonner.

(A suivre.)

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de Lettres. Traduction réservée.

ALGÉRIE et TUNISIE.

Dépêches de l'Agence Havas.

Alger, 15 septembre.

Une caravane composée de dix Trouds a été attaquée et dépouillée, à dix kilomètres de Nefza, par les Hammama qui lui ont tué quatre hommes.

Cent cavaliers Hammama ont également attaqué le poste de Oglat-Kodra, défendu par 30 goumiers indigènes qui gardaient des troupeaux. Nous avons eu 9 tués et nous avons perdu 350 moutons et 24 chameaux.

Les Hammama se sont retirés, non sans éprouver des pertes sensibles et en laissant deux des leurs entra nos mains.

Les Khalifa ont repoussé une nouvelle attaque de quarante Hammama dirigée contre une partie de nos postes à Bei-Djedid.

Les assaillants ont perdu plusieurs hommes.

Mohamedia, 15 septembre.

La colonne Corréard, par une chaleur accablante, est partie hier soir, à six heures, de Hammam-el-Lif et n'est arrivée à Mohamedia qu'à trois heures du soir.

Mohamedia est une ancienne ville arabe, actuellement presque en ruines, construite sur les débris d'une ville romaine.

Les soldats ont eu beaucoup à souffrir de la chaleur. Plusieurs cas d'insolation se sont produits. Un soldat est même mort cette nuit des suites d'une insolation.

La colonne, forte de quatorze cents hommes, est campée au même point où était installé le 27^e bataillon de chasseurs à pied, lorsqu'il eut à soutenir un petit engagement avant son départ pour Zaghuan.

Le camp, naturellement retranché, met les hommes à l'abri des balles ennemies.

A trois heures du matin nous avons eu une petite alerte. Quelques Arabes, à pied et à cheval, avaient réussi, grâce à l'obscurité, à s'avancer à 150 mètres du camp et à tirer quelques coups de fusil sur les sentinelles.

Au premier coup de feu tout le monde a été sur pied, et une fusillade bien nourrie a fait immédiatement rétrograder les insurgés qui n'ont plus reparu.

La colonne Corréard a été retardée dans sa marche par l'absence des matériaux destinés à réparer le canal de Zaghuan. Ces matériaux devaient être apportés par un ingénieur attaché au gouvernement tunisien, et utilisés sous la surveillance d'une section du génie envoyée hier de la Manouba.

La colonne quittera Mohamedia bientôt. Elle s'attend à être attaquée pendant l'étape suivante.

Le correspondant de la France télégraphique de Tunis :

« La colonne Sabatier n'est pas encore dégagée. Suivant les derniers avis reçus de Soussse, les paysans des environs de la ville se préparent à une vive résistance. C'est en vain que le gouvernement leur a demandé de livrer leurs armes, ils s'y sont refusés. »

« Les insurgés ont monté deux pièces d'artillerie sur un petit fort situé près de Zaghuan. »

« Ali-ben-Khalifa encourage les rebelles en leur promettant des secours de Tripoli. »

« Tunis est complètement privé d'eau, le bassin de réserve étant épuisé. »

« On télégraphie de La Goulette au Temps : »

« Les habitants de Kairouan, en apprenant que les Français iront bientôt dans leur ville, on dit qu'ils les laisseront entrer, et qu'une fois que nos troupes seront installées, ils se révolteront et massacreront tout. »

« Le Bey est très-triste du départ de Mustapha. Le bruit court et se confirme qu'il veut abdiquer. »

« Le Temps affirme que nous n'avons pas perdu deux canons près de Zaghuan. »

Départs de troupes.

Ce qui paraît ressortir des ordres confus partout envoyés par le ministère de la guerre, c'est que chacun des 123 régiments qui sont déjà représentés en Afrique fournira un supplément d'une centaine d'hommes (au total 12,300 hommes) à notre expédition.

Sont partis avant-hier jeudi :
De Paris, une compagnie du 5^e de ligne.
De Moulins, un détachement du 7^e chasseurs, et un autre du 13^e escadron de train.
De Puy, 170 hommes du 98^e de ligne.
De Caen, 160 hommes du 5^e de ligne.
D'Albi, un détachement du 143^e.
D'Arras, un détachement du 33^e de ligne et la 3^e compagnie du 3^e bataillon du 76^e.

De Dunkerque, un détachement du 76^e de ligne.
De Saint-Omer, un détachement du 3^e de ligne.

Soixante hommes du 88^e de ligne, en garnison à Auch, viennent de recevoir un ordre de départ pour l'Afrique. Ils vont donc sous la tente, sans lits, les uns sur des brancards, les autres par terre, comme le disait-il y a quelques jours, le *Progrès militaire*.

Et, à ce propos, demande indiscrettement un journal de la localité, pourrait-on nous dire combien de soldats et de chevaux comptent encore le 13^e régiment de chasseurs qui est censé tenir garnison à Auch?

L'*Intrepide* et le *Correze* sont partis le 14 pour Tunis, ayant à bord le général Philibert avec son état-major, deux batteries de campagne, deux bataillons des 8^e et 73^e de ligne, douze gendarmes montés, un détachement de 15 hommes du train des équipages, ces troupes formant la 6^e brigade de renfort. De plus, ces bâtiments emportent des vivres, du matériel et des munitions pour l'infanterie et l'artillerie.

A Toulon, on continue à embarquer de nouvelles troupes, c'est un mouvement continu.

Etranger

L'ALLIANCE DES TROIS EMPEREURS.

La *Correspondance provinciale* de Berlin, appréciant la portée de l'entrevue de Dantzig, déclare que la visite de l'empereur Guillaume est un événement européen.

« L'empereur d'Autriche, ajoute l'organe officiel, n'était pas présent à l'entrevue, mais il y assistait en esprit. Les relations d'amitié intime qui lient l'Allemagne et l'Autriche viennent en effet de s'affirmer surabondamment lors de la visite de l'empereur Guillaume. »

« L'entente des trois empereurs a conservé à l'Europe la paix pendant dix ans. Cette entente est assurée aussi pour l'avenir, elle fournira aux nations la sécurité et la tranquillité nécessaires pour qu'elles s'adonnent aux développements de leurs institutions politiques, économiques et sociales. »

L'armée autrichienne. — On télégraphie de Berlin à la France que l'Autriche appellera dès à présent ses recrues sous les drapeaux, devançant ainsi d'un mois l'époque adoptée l'année dernière.

Le correspondant ajoute que cette nouvelle cause quelque sensation en Allemagne, ce qui donne à penser que l'on verrait dans l'appel hâtif des recrues autrichiennes une arrière-pensée éventuellement menaçante.

DESTRUCTION DU VILLAGE D'ELM.

Les dépêches nous ont appris la destruction du beau village d'Elm, en Suisse, voici les curieux renseignements que donne à ce sujet la *Gazette de Lausanne* :

« Dimanche dernier, à cinq heures du soir, le Tschingel ensevelissait Unterthal, un des hameaux qui forment la paroisse d'Elm. »

« Le Tschingel, une des montagnes qui dominent Elm, est composé de calcaire et de bancs d'ardoises, et à plusieurs reprises on avait remarqué des glissements de terrain. Les pluies de ces derniers temps étaient venues aggraver la situation; cependant on était loin de prévoir une pareille catastrophe. Tout d'un coup, dimanche, entre cinq et six heures, une énorme masse de terre, se détachant de la montagne, vint s'abattre avec un fracas effroyable sur les premières maisons d'Unterthal, les ensevelissant entièrement. »

« Aussitôt, les habitants d'Elm accoururent, espérant pouvoir porter secours à leurs voisins. Mais un nouvel éboulement se produisit et vint encore faire de nouvelles victimes parmi les personnes qui se trouvaient

vient sous la voûte, et ensevelir encore des maisons d'Unterthal qu'avait épargnées le premier éboulement, comme les premières habitations du village d'Elm proprement dit. Il est impossible de se faire une idée de l'horreur d'une pareille scène.

Ce fut naturellement un sauve-qui-peut général, car on craignait de nouveaux glissements de terrain, et au bout de peu de temps Elm était désert. Peu à peu, cependant, quelques hommes courageux d'Elm et de quelques villages voisins, de Matt, Schwangen et de Eogi, se rapprochèrent du théâtre de la catastrophe pour tenter, s'il était possible, de dégager des décombres quelques-uns de ceux qui y étaient ensevelis. Rien de plus pénible et de plus dangereux que ce travail, car la montagne est encore en mouvement et menace de s'effondrer encore en partie.

Il est à peine besoin de dire que l'on n'a pu retirer que des cadavres de l'épaisse couche de pierres et de terre qui recouvre le sol, et encore ces cadavres étaient-ils mutilés au point d'être à peine reconnaissables.

Le gouvernement glaronais a immédiatement envoyé des délégués sur les lieux, et l'inspecteur en chef des travaux de la Confédération, M. de Salis, est parti de Berne à la première nouvelle de la catastrophe. Les localités voisines d'Elm ont envoyé des secours, et des escouades de travailleurs sont arrivées de tous côtés.

D'après la *Bernerpost*, on aurait déjà retiré des décombres, lundi à midi, 112 cadavres, mais le nombre des morts serait plus considérable encore, on l'évaluerait à 200 en tous cas. Trente maisons sont recouvertes par les débris de la montagne.

Le cours de la Sernft, qui coule à une petite distance du village, est barré; la rivière, après avoir formé une sorte de lac en amont de l'éboulement, s'est frayé violemment un passage dans la direction du versant oriental de la vallée.

En 1870, Elm, qui forme avec les hameaux attenants une paroisse protestante à quatre lieues de Glaris, comptait 900 habitants environ; il en avait bien un millier aujourd'hui. Un cinquième de cette population, qui passait pour la plus belle et la plus vigoureuse du canton, a péri.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 16 septembre.

La liquidation de quinzaine est assez facile. Il en résulte une amélioration du marché. Notre 3 0/0 est à 116.35. On cote 85.95, coupon détaché, sur le 3 0/0 perpétuel. L'italien varie de 89.25 à 89.55. Le Turc est à 17.55.

On cote sur la Banque de France 6.400. La reprise du Crédit foncier s'accroît ainsi, que nous l'avions fait prévoir, avec une grande vigueur. On fait 1.685 au début de la journée, puis 1.705. Nos prévisions se réalisent donc complètement. Les achats du comptant ont exercé sur les cours la plus heureuse influence. Il a beaucoup de fermes sur la Société française financière qui se traite à 987.50.

Le Crédit de France se maintient aisément aux cours les plus élevés qu'il ait connus. On fait 780. Cette société prépare une grande affaire dont les bénéfices seront en rapport avec les forces dont le Crédit de France dispose.

La Banque nationale se retrouve fort bien tenue aux environs de 700. Ce titre n'a pas été le moins du monde affecté par la crise que le marché traverse. On demande sur le marché, en Banque, le Crédit foncier luxembourgeois à 625. Les Bons de l'Assurance financière sont demandés à leurs cours précédents.

La Banque transatlantique a un courant d'affaires très-suivi à 640 en attendant l'inscription de ce titre à la cote officielle.

Les actionnaires anciens du Phénix espagnol s'inscrivent avec empressement pour la souscription des actions nouvelles de la compagnie. Le Crédit général français est en vive hausse à 830.

La Banque de Prêts à l'industrie est l'objet de négociations soutenues à 625.

Chronique Locale et de l'Ouest

Nous rappelons que la semaine prochaine, mercredi 21, jeudi 22 et vendredi 23 septembre, les 77^e et 135^e de ligne, ainsi que deux batteries du 33^e d'artillerie, seront cantonnées à Saumur, à l'occasion des brigades d'infanterie du 9^e corps d'armée.

Le ministre de la guerre a décidé que les candidats ayant obtenu 545 points à l'épreuve écrite du volontariat seront seuls admis à subir l'examen oral.

M. le ministre des postes fait publier cette note :

« Les personnes qui expédient des correspondances à des militaires faisant partie

de l'armée d'expédition en Tunisie croient devoir adresser leurs réclamations au ministre des postes et télégraphes.

Il s'agit d'un erreur.

» Aux termes du décret du 24 mars 1877, le ministère ne doit assurer le service que jusqu'à la tête d'étape, c'est-à-dire dans la circonscription jusqu'à Bône.

» Le service militaire en prend la charge et la responsabilité à la tête d'étape. »

Les fusils destinés à l'enseignement du tir dans les écoles primaires publiques de garçons seront livrés par le département de la guerre dans le courant du mois d'octobre prochain, afin que, dès la rentrée des classes, on puisse commencer les exercices pour l'enseignement du tir.

Les fusils qui vont être mis à la disposition des écoles primaires sont de deux sortes et destinés, les uns, dans la proportion des deux tiers du nombre à fournir, à la pratique du tir proprement dit, et les autres, faciles à démonter, serviront pour la démonstration du mécanisme. Ces armes sont, à peu de chose près, pareilles à celles dont on se sert dans l'armée, mais de plus petit calibre, et partant beaucoup moins lourdes.

On nous écrit de Parnay, 14 septembre :

« Monsieur le Rédacteur,

» Les contribuables de Parnay n'ont vraiment pas de chance depuis le 21 août.

» Après la contrainte (jaune) est venu le commandement (bleu). Donc, trois jours de délai pour payer leurs impôts de 1881, — ou la saisie.

» C'est raide pour des contribuables qui veulent bien payer suivant le vieil usage.

» Ni les sinistres, ni les mauvaises récoltes ne peuvent donc attendrir le fisc ?

» O bien-être promis, où es-tu ?

» Veuillez agréer, etc.

» UN CONTRIBUABLE. »

Le Thourail. — Jeanne Choisière, femme Braitel, âgée de 73 ans, demeurant au Thourail, canton de Genes, quitta son lit mercredi, vers 2 heures du matin, et sortit sans dire où elle allait. Son époux, Jean-Baptiste Braitel, propriétaire, âgé de 83 ans, qui occupait la même chambre, mais non le même lit, resta jusqu'au jour en repos, sans plus de souci.

A 6 heures il sortit, et s'avançant vers son puits, trouva au pied de la margelle les espadrilles de sa moitié. Il alla chez un voisin, le priant de sender ce puits où sa femme pourrait bien être. Celui-ci retrouva en effet le cadavre de la femme Braitel qu'il remonta avec un crochet.

« Je m'en doutais, dit le tendre époux, elle avait l'esprit un peu dérangé et disait depuis longtemps qu'elle voulait se détraire. »

Tours.

Condamnation à mort. — Dans son audience d'avant-hier jeudi, la Cour d'assises d'Indre-et-Loire a condamné à la peine de mort le nommé Morisset, accusé d'assassinat et de tentative d'assassinat.

Morisset, âgé de 23 ans, était, on se le rappelle, expéditionnaire dans une étude de notaire, et nous avons raconté les crimes dont il s'est rendu coupable à Tours, il y a trois mois.

C'est un disciple de Lacenaire.

En entendant la sentence, l'accusé est resté, comme pendant les débats, calme, hautain et presque indifférent.

L'exécution aura lieu sur l'une des places publiques de Tours.

École de tir du 70^e régiment territorial.

Demain dimanche 18 septembre, tir au Menneton, à Tours, de 8 h. 1/2 à 10 h. 1/2 du matin.

Tous les militaires de l'armée territoriale, de la réserve et de la disponibilité de l'armée active, seront admis, sur la production de leur livret, à prendre part au tir.

Il sera délivré sur le champ de tir, à chaque tireur qui en fera la demande, une feuille de route spéciale qui lui assurera le retour gratuit par le chemin de fer.

NANTES.

Un directeur de théâtre dans l'embarras.

Nous lisons dans la Chronique théâtrale de l'Espérance, de Nantes :

« ... A propos de la nouvelle Direction, il nous est impossible de passer sous silence un incident qui prouve la façon remarquablement prévoyante dont notre ville est administrée.

» Il paraît qu'en traitant avec M. Lafon pour la campagne prochaine, et en inscrivant dans son cahier des charges l'obligation de commencer ses représentations le 1^{er} octobre, notre Administration municipale a complètement oublié qu'elle avait laissé, par erreur, au précédent Directeur, M. Gravière, jusqu'au 1^{er} octobre également, le droit d'exploiter les théâtres de Nantes.

» Il résulte de cette immense bévue, que M. Gravière, qui a gagné énormément d'argent à Nantes, l'année dernière, en gagnant encore ici dans ce moment, bien qu'il soit Directeur à Genève, car c'est lui qui profite de toutes les troupes de passage telles que celle de M^{lle} Sarah Bernhardt, par exemple. Il en résulte aussi que M. Lafon, le Directeur actuel, trouve les deux théâtres occupés, ne sait où mettre ses meubles, puisque son prédécesseur est encore chez lui, et se demande enfin, en s'arrachant les cheveux, où il fera répéter ses artistes pour commencer le 1^{er} octobre, M. Gravière refusant, dit-on, absolument de laisser répéter la nouvelle troupe, à moins d'une indemnité de location de ses théâtres.

» Notre nouveau Directeur est d'autant plus à plaindre qu'il ne sait à qui adresser ses condoléances : l'Administration avec laquelle il a traité a donné sa démission, le Conseil municipal est dans un état de dislocation complet, et le malheureux impresario va évidemment être forcé de faire répéter la *Juive* et les *Mousquetaires* sur la Prairie de Mauves. C'est égal, quand on pense que l'Administration qui a disparu était une administration extrêmement intelligente, on est effrayé de ce qui pourrait arriver avec une administration qui serait d'une intelligence ordinaire. »

Le vote suivant a été adopté par le Conseil général de l'Oise :

« Tout électeur qui aura subi trois condamnations pour ivresse, dans la même année, sera rayé de la liste électorale; cependant, si, après la troisième condamnation, il est resté cinq années successives sans être condamné pour le même fait, il aura droit à sa réinscription comme électeur. »

Faits divers.

Deux prisonniers, l'un condamné à perpétuité, et l'autre à vingt ans de réclusion, qui se trouvaient dans le train allant sur Clermont, se sont échappés par la portière, à quatre cents mètres environ de la gare de Saint-Just.

Ils étaient enchaînés l'un à l'autre, et malgré cela on n'a pu les rejoindre. De tous côtés la gendarmerie est sur pied.

A Neuville-sous-Corbis (diocèse d'Amiens), la population a voulu avoir un grand Christ au milieu du cimetière. Le jour de l'inauguration, comme la procession passait, deux conseillers municipaux, qui avaient été les seuls opposants à cette érection, osèrent dire hautement qu'il vaudrait mieux mettre à la place de ce Christ « une guenon ou une Marianne. » L'un des blasphémateurs ajouta :

— Si ce Christ pouvait tomber et se casser la queue !

Un mois plus tard, ce misérable négociant en vins, tomba sous les roues de sa charrette et eut la queue et le cou écrasés. Avant cela, l'autre blasphémateur avait perdu sa fille d'un mal rapide et inexplicable.

Un brave homme des environs de Nevers descendait d'un omnibus du chemin de fer de Lyon; faute d'attendre l'arrêt complet du véhicule, son pied se posa à faux sur le trottoir, où il se laissa choir de tout son long. Le conducteur, alarmé, se précipita alors de son siège, et relevant le voyageur, lui dit :

— Vous n'avez pas de mal ?

— Non, répondit l'autre, je n'ai qu'un sac de nuit.

A la chasse :
Un joueur de billard émérite couche en joue un perdreau; il tire, le coup part; le perdreau est raté.

— Je l'ai pris « un peu fin ! » dit-il philosophiquement.

Un affreux chenapan passe en police correctionnelle. C'est sa dixième condamnation et il n'a que vingt-trois ans.

— Comment, à votre âge, en êtes-vous arrivé à ce degré de dépravation ? Les mauvaises fréquentations, sans doute, fait le président d'un ton insinuant.

— De quoi, les mauvaises fréquentations ?... Je passe ma vie avec les magistrats.

Le succès de la FRANCE ILLUSTREE de V.-A. MALTE-BRUN, publiée par l'éditeur Jules Rouff, ne se dément pas. Il semble s'accroître, au contraire, à mesure que ce grand ouvrage se fait plus connaître. Nous avons sous les yeux le 51^e fascicule, consacré au département de l'Ariège, et nous y remarquons, au milieu d'un texte fort intéressant, des gravures représentant Foix, le château de Miglos, Pamiers, Ax. Cet ensemble est complété par une belle carte du département avec plan de Foix.

RÉCRÉATIONS INTELLIGENTES.

La mode est aux jeux d'esprit, surtout aux amusements basés sur la littérature, l'histoire et la science. Achevez donc les *Récréations intelligentes*, de Ch. Ferrand (un vol. in-18 Jésus; prix 75 centimes), vous y trouverez des distractions de tout genre, moins banales que les jeux de société ou les tours de cartes.

Adressez 75 centimes en timbres-poste à M. Ferrand, éditeur à Besançon (Doubs).

N.-B. — M. Ferrand est également l'éditeur du *Journal des Curieux* et du *Dictionnaire des Curieux*.

« On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits. »

SANTÉ A TOUS

ADULTES ET ENFANTS,

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatulences, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toix, asthme, écoulements, oppression, langueurs, congestion, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fétide en se levant. Le Dr Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte : « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, dépérissant d'atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux personnes phthisiques, étiquées ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc. »

Core N^o 98,714 : Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. Léon PRYLET, instituteur à Eynacq (Haute-Vienne).

N^o 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Core N^o 99,625. — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BONAEL, née Carbonnel, rue du Balai, 11.

Core N^o 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. — J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — BISCUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIERE en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 25, rue Saint-Jean; GONDRAUD, BISSON, successeur de TRÉXIER, J. RUSSON, épicer, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — DU BARRY & C^o (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (718)

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 16 SEPTEMBRE 1881.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %	85		Comptoir d'escompte	1060			C. gén. Transatlantique	680			
3 % amortissable	87	25	Crédit Foncier colonial	985			Canal de Suez	1882	50		
3 % amortissable nouveau	85	45	Crédit Foncier, act. 500 fr.	1085	10		Société autrichienne	761	25		3 75
4 1/2 %	114		Obligations foncières 1877	900			OBLIGATIONS.				
5 %	116	05	Obligations communales 1879	430			Est	388	50		
Obligations du Trésor	514		Obligat. foncières 1879 3 %	446	50		Midi	389			
Obligations du Trésor nouvelles	518		Soc. de Crédit ind. et comm.	775			Nord	397	50		
Dép. de la Seine, emprunt 1857	333		Crédit mobilier	745	7	50	Orléans	391			
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	512		Est	825			Ouest	389			
1865, 4 %	16		Paris-Lyon-Méditerranée	1820	15		Paris-Lyon-Méditerranée	389	50		
1869, 3 %	403		Midi	202	50	27	Paris (Grande-Ceinture)	398			
1871, 3 %	395		Nord	2130			Paris-Bourbonnais	390			
1875, 4 %	510		Océans	1375			Canal de Suez	570			
1876, 4 %	520		Ouest	872	50	2					
Banque de France	6375		Compagnie parisienne du Gaz	1620							

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.
GARE DE SAUMUR.**

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin	express
6 — 45 — — — — —	omnibus
8 — 56 — — — — —	omnibus
1 — 25 — — — — —	omnibus
3 — 32 — — — — —	omnibus
7 — 15 — — — — —	express
10 — 37 — — — — —	omnibus

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

8 heures 20 minutes du matin	directe
8 — 31 — — — — —	omnibus
9 — 40 — — — — —	omnibus
12 — 40 — — — — —	express
4 — 44 — — — — —	omnibus
10 — 28 — — — — —	omnibus

Le train partant d'Angers à 5 heures 45 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

Tribunal de commerce de Saumur.
FAILLITE LEPÉLIER, ALFRED.
Les créanciers de la faillite du sieur Lepellier, Alfred, marchand épicer à Saumur, sont invités à remettre au syndic, M. Doussain, expert-comptable à Saumur, leurs titres de créances accompagnés d'un bordereau sur timbre, indiquant les sommes par eux réclamées; s'ils préfèrent les déposer au greffe du tribunal de commerce, il leur en sera donné récépissé.
La vérification des créances commencera le lundi 10 octobre 1881, à une heure du soir, dans la salle des faillites du tribunal de commerce de Saumur.
Le greffier, L. BONNEAU.
(588)

Etude de M^e AUBOYER, notaire à Saumur, place de la Bilange, n° 23.

A VENDRE
A L'AMIABLE,
UN CLOS DE VIGNE
De 38 ares 50 centiares,
Dans lequel s'élève un PETIT PAVILLON et UNE PETITE MAISON où se trouve un pressoir, situé à Baugéux, près le cimetière.
S'adresser, pour traiter, à M^{me} veuve TRIFFOINE, propriétaire, demeurant à Saumur, Basse-Ile, ou à M^e AUBOYER, notaire.
(589)

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

VENTE
PAR ADJUDICATION
EN TROIS LOTS,
En l'étude de M^e LAUMONIER,
Le dimanche 18 septembre 1881, à midi,
DE MAISON
Dépendances, cour et jardin,
Situés carrefour du Chapeau, commune de Saint-Lambert-des-Levés, à l'angle de la rue du Chapeau et de la levée de Tours.

Cette maison, occupée par M. et M^{me} Michou, marchands, est parfaitement placée pour un établissement de commerce, café, restaurant.
On vendrait à l'amiable.
Voir, pour le lotissement, les placards affichés.
S'adresser à M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.
(534)

A CÉDER
POUR CAUSE DE DÉCÈS,
MAISON DE CARROSSERIE
Fondée en 1840

En pleine activité — Bonne clientèle : commerçants et riches propriétaires. — Chiffre d'affaires : 40,000 fr. — Conditions avantageuses et facilités de paiements. — Bail à la volonté du preneur.
S'adresser à M. QUINGHARD père, ancien carrossier à La Flèche (Sarthe).
(578)

A LOUER
PRÉSENTEMENT,
UNE MAISON
Sise rue de Bordeaux, n° 50,
Avec Cour, Jardin, Remise et Écurie.
Occupée actuellement par M. le commandant de Bourdon.
S'adresser à M. FOUCHER, même rue de Bordeaux, 60.
(369)

Pour Noël prochain, MAISON A LOUER
Rue d'Alsace, n° 57.
S'adresser à M. VINSONNEAU, négociant, rue d'Orléans, 62.
(457)

A LOUER
Pour entrer en jouissance de suite,
LE MOULIN
De Montreuil-sur-le-Loir,
Nouvellement monté, 4 paires de meules, belle chute d'eau.
S'adresser au sieur Gointreau, garde à Montreuil-sur-le-Loir, et au bureau du journal.

A VENDRE
UN BILLARD et UN PIANO nouvellement réparé.
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE
D'OCCASION,
Bois de charpente, portes et fenêtres presque neuves.
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE
UNE BONNE CHÈVRE LAITIÈRE
S'adresser au sacristain de la Visitation.

M. BEAUCHAMP
Successeur de M. SCHMETZ,
Rue d'Orléans, 36, à Saumur,
Seul entrepositaire des Bières de Maveville et de Châteauneuf,
A l'honneur d'informer MM. les consommateurs qu'il aura toujours à leur disposition des BIÈRES blondes et brunes à des prix modérés. (223)

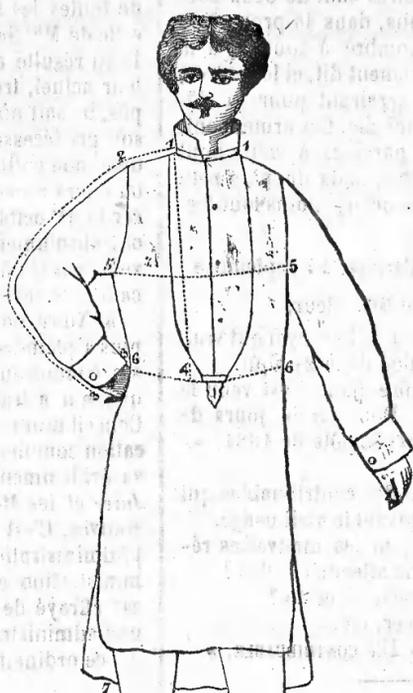
AVIS
Nous recommandons aux amateurs de bon potage le Tapioca de J. CARRÈRE, dont la qualité supérieure à tous ceux fabriqués jusqu'à ce jour a une réputation justement méritée.
Les soins apportés à la préparation de ce produit en ont fait le choix préféré.
A SAUMUR, chez MM. Trouvé, confiseur, GARBAUD-RATOUIS, MOLLAY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie.

BLANC ET NOUVEAUTÉS
MEXME FRÈRES
6, rue Saint-Jean, Saumur.
On demande un apprenti.

AVIS
LES MAGASINS DE LA GLANBUSE
51 et 53, rue Saint-Jean, SAUMUR,
Demandent deux apprentis pour les modes.
Conditions avantageuses. (543)

J.-A. FRESCO
Chirurgien - Dentiste de Londres,
A l'honneur d'informer sa clientèle qu'il a ouvert à Saumur un cabinet de chirurgie et prothèse-dentaire, rue Saint-Jean, n° 16, maison Epagneul, où il se trouvera le vendredi et le samedi de chaque semaine.
Cabinet à Angers, 26, rue Lenepveu.
(495)

CHEMISERIE SPÉCIALE



Mesures à joindre à toute commande :

- 1^{re} Mesure. 1 à 1, tour du cou.
- 2^e — 1 à 2 et à 3, longueur de la manche (pièce et poignets compris).
- 3^e — 3 à 3, largeur du poignet.
- 4^e — 1 à 4, longueur du plastron.
- 5^e — 5 à 5, le tour sous les bras.
- 6^e — 6 à 6, le tour de la taille.
- 7^e — 1 à 7, longueur de la jupe, derrière.

EXEMPLE POUR 38 PROPORTIONNÉ
Mesures : 1^{re} 38. 2^e 14. 3^e 27. 4^e 43. 5^e 92. 6^e 80. 7^e 103.

VINS garantis purs et naturels, à 36, 38 et 40 fr. l'hectolitre, logés, en pièce neuve d'environ 230 litres, pris à Béziers. — S'adresser à M. COUSTAN, propriétaire à Béziers.

UN HOMME MARIÉ, âgé d'une quarantaine d'années, connaissant l'arpentage et tout ce qui regarde l'agriculture et bestiaux, demande une place de régisseur ou de surveillant de propriété.
S'adresser au bureau du journal.

UN JEUNE HOMME de dix-sept ans demande une place de valet de chambre.
Bons renseignements.
S'adresser au bureau du journal.

RIELLANT
Chirurgien - Dentiste,
49, rue Royale, Saumur,
Au premier.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES
Paraissant tous les samedis
AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES
5 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.
Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.
Administration : 18, rue Dauphine à Paris.

A LA PAIX

Maison la plus importante dans son genre
MERCERIE, PASSEMENTERIE, BONNETERIE, GANTERIE
SARGET-GIRAULT
6, Rue d'Orléans, Saumur.

Les soins apportés à la confection de tous mes modèles ont donné à mes chemises une grande réputation et un succès sans précédent. Mes prix sont des plus modiques, et des coupeurs de première capacité vous feront toujours des chemises d'une coupe fort élégante et gracieuse. Chemises madapolam, sans apprêt, plastron uni (sur mesure), 6,50, — 7,75, — 9 fr., — 9,50.
Chemises madapolam, sans apprêt, en toile (sur mesure), devant, col et poignets, 7,50, — 8,50, — 9,50, — 10,50, — 12 fr.
Nota. — Comme garantie de la bonne exécution du travail, un modèle, à titre d'essai, est toujours livré au client, afin qu'il puisse s'assurer de la perfection de la coupe et de la qualité de l'étoffe employée.
On peut m'envoyer un modèle, je me charge de faire exactement conforme.

CHEMISES CONFECTIONNÉES
Chemises crétonne, couleurs variées, 3,90, — 4,50, — 5,75, — 6,75.
Chemises crétonne, sans apprêt, plastron uni, 4,75, — 5,75.
Chemises en madapolam, sans apprêt, qualité extra, plastron, col et poignets en toile, 6,75, — 7,75, — 8,75.
Chemises en madapolam, devant, col et poignets en toile, avec guillemets et boutons brodés, 7,75, — 9,75, — 12 fr.
Chemises blanches pour enfants, 2,90, — 3,90, — 4,50.

GRAND CHOIX DE FAUX-COLS ET MANCHETTES
Assortiment complet de Gilets, Pantalons et Chausselles en tous genres
CHOIX VARIÉ DE CRAVATES DE TOUTES FORMES
Bretelles, Jarretières, Boutons de manchettes et Parures en nacre
GANTS CIVILS ET MILITAIRES
Spécialité de PARFUMERIE vendue au rabais

PROCHAINEMENT, OUVERTURE

PHARMACIE CENTRALE

DE SAUMUR
DROGUERIE, HERBORISTERIE
Ancienne Maison A. PIE fils et RAOUL FEIGNOUX
E. d'HUY, Pharmacien,
Successeur,
27, rue de la Tonnelle, 27,
SAUMUR.

LA GAZETTE DE PARIS
Dixième Année Journal Financier 52 N°s par An
PARAIT TOUS LES DIMANCHES
FRANCS PAR ANNÉE
SOMMAIRE DE CHAQUE NUMÉRO : Situation Politique et Financière. — Renseignements sur toutes les valeurs. — Etudes approfondies des entreprises financières et industrielles. — Arbitrages avantageux. — Conseils particuliers par correspondance. — Cours de toutes les valeurs cotées ou non cotées. — Assemblées générales. — Approcations sur les valeurs offertes en souscription publique. — Lois, décrets, jugements, intéressant les porteurs de titres.
Chaque abonné reçoit gratuitement :
Le Bulletin Authentique
DES TIRAGES FINANCIERS ET DES VALEURS A LOTS
Document inédit, paraissant tous les quinze jours, renfermant TOUS LES TIRAGES, et des INDICATIONS qu'on ne trouve dans aucun autre journal financier.
ON S'ABONNE, moyennant 2 fr. en timbres-postes, 59, rue Taillbut, PARIS
CHEZ TOUS LES LIBRAIRES ET DANS TOUS LES BUREAUX DE POSTE.
Saumur, imprimerie de P. GODET.